

trielle du poisson; une autre étudie la nature et la quantité des saccharoses se trouvant dans le sulfite liquide provenant des pulperies, en vue de l'utilisation de ces substances saccharifères dans la fabrication de l'alcool industriel; d'autres concernent la désagrégation des minerais canadiens au moyen des huiles, maintenant inemployées, que donnerait la distillation du bois; l'utilisation des rayons ultra-violet; des expériences sur de nouveaux signaux, pour aider à la navigation, en temps brumeux; enfin des investigations sur un accumulateur, pour l'usage du laboratoire, du type oxy-hydrogène.

Utilisation des débris de poisson.—Depuis dix-huit mois, cette question est à l'ordre du jour au Conseil des Recherches. Après une étude minutieuse, le Conseil a conclu à l'adoption d'un projet d'utilisation des entrailles et déchets de poisson et a recommandé la construction d'une usine à cette fin, dans son rapport à la Sous-Commission du Conseil Privé des Recherches Scientifiques et Industrielles et à la Commission du Conseil Privé de Reconstruction et de Développement. Une compagnie s'est organisée pour se livrer à cette industrie.

L'alcool industriel.—Dans les autres pays, il est fait un très grand usage d'alcool dénaturé comme agent chimique, précipitant, dissolvant, pour le nettoyage en maints procédés industriels, principalement dans les industries chimiques; on l'emploie aussi comme carburant, en remplacement de la gazoline, et pour l'éclairage. Au Canada, on en consomme très peu. Pour égaler la consommation des Etats-Unis, en 1917, par tête d'habitant, il faudrait multiplier la nôtre par vingt. La raison principale de cette défaveur, c'est son excessive cherté, laquelle résulte de l'imperfection des procédés de dénaturation, de la défectuosité de notre système d'entreposage en régie, enfin du coût élevé du maïs et autres matières premières servant à sa production. Si l'on employait à la fabrication de l'alcool, certains déchets industriels qui sont aujourd'hui gaspillés, on en diminuerait le coût considérablement. On estime qu'au moyen du sulfite liquide rejeté par nos pulperies canadiennes, on pourrait fabriquer annuellement 5,000,000 de gallons d'alcool à 95 p.c., qui ne coûterait pas plus de 35 sous le gallon. C'est un fait également bien connu que les déchets de bois de nos scieries pourraient être utilisés à cette fin. Cette utilisation serait particulièrement rémunératrice en Colombie Britannique, où plusieurs milliers de tonnes de rognures et déchets de bois sont quotidiennement brûlés. Cette situation, et d'autres constatations, mises en lumière par différents groupements intéressés aux progrès des industries chimiques canadiennes, ont amené le Conseil des Recherches à procéder à une étude prolongée et minutieuse de la question et à soumettre des conclusions et des recommandations précises à la Sous-Commission du Conseil Privé, des Recherches Scientifiques et Industrielles.

Lignite de l'ouest.—Après avoir attentivement considéré la question de l'utilisation, pour le chauffage domestique, des lignites, de maigre teneur calorifique, que l'on trouve en abondance dans